

Rude négociation sur les salaires

SOCIAL La FGTB a continué lundi à réclamer la fin du saut d'index

- Patrons et syndicats ont poursuivi la négociation sur les salaires.
- Un accord à court terme est possible.

Les salaires vont-ils oui ou non augmenter cette année et l'année prochaine? Cette question est au cœur des débats qui se tiennent entre patrons et syndicats. Lundi, une importante réunion de négociation s'est tenue. Elle n'a pas débouché sur un accord.

Depuis plusieurs jours, les positions sont difficiles à concilier. Côté syndical, on estime qu'il existe une marge de progression salariale. Un accord entre employeurs et syndicats pourrait donc inclure une hausse. Avant la négociation, il nous revenait que tant les employeurs que certains membres des syndicats pouvaient imaginer une hausse de 0,5 %. Mais ces dernières heures, les enchères avaient plutôt grimpé à 1 % côté syndical. Manifestement inacceptable pour les employeurs. Ces derniers estiment que le gouvernement impose que l'écart salarial de la Belgique par rapport aux pays voisins soit résorbé pour la fin de la législature, et que cette exigence n'est pas compatible avec des hausses de salaire.

L'épineux dossier du saut d'index était également au centre des débats. La FGTB maintient son opposition à ce mécanisme. Marc Goblet, le secrétaire général de la FGTB, l'a encore répété avant la réunion de lundi. « *J'affirme très clairement que le saut d'index n'est pas justifié, et qu'il peut rester une disponibilité pour une marge dans les secteurs. Et cela, tout en améliorant la compétitivité par rapport aux pays voisins.* » De son côté, la secrétaire générale de la CSC, Marie-Hélène Ska, a indiqué que le saut d'index était « *une question importante.* »

Du côté patronal, on ne veut pas entendre parler de retrait du saut d'index. On estime même que les partenaires sociaux n'ont pas la liberté de négocier son retrait. « *C'est dans l'accord de gouvernement et on ne peut pas revenir en arrière* », indiquait un représentant patronal avant la réunion de lundi.

D'autres questions sont venues se greffer à ces problématiques déjà compliquées. Va-t-on maintenir l'obligation, pour les prépensionnés, d'être disponibles sur le marché de l'emploi ?

Il faudra aussi s'entendre sur la répartition d'une enveloppe de 319 millions d'euros destinée à revaloriser les allocations so-

ciales les plus basses. Les syndicats veulent qu'une partie de ces montants soit distribuée au bénéfice des chômeurs. Ils estiment que si les partenaires sociaux ne s'entendent pas sur ce point, le gouvernement reprendra la main. « *Et vu la politique qu'ils ont mise en œuvre ces dernières semaines, il y a fort à parier qu'il n'y aura pas un euro pour les chômeurs.* »

Vu ces dossiers délicats et ces questions complexes, un accord

Il nous revient que, fin de la semaine dernière, le banc syndical a failli quitter les négociations

est-il possible? Possible, oui, mais ce sera difficile. D'abord parce que les élections sociales ne sont plus très loin, et que cela tend généralement les débats. Ensuite parce que les questions salariales sont bridées par un accord de gouvernement qui ne permet pas toutes les latitudes.

Il nous revient d'ailleurs que, fin de la semaine dernière, le banc syndical a failli quitter les négociations. Heureusement, la concertation a repris. Ce mardi, des groupes d'experts vont se pencher sur les différents dossiers. Les négociateurs se retrouveront mercredi et jeudi, l'objectif étant de présenter un accord au gouvernement ce vendredi. ■

BERNARD DEMONTY